

## AVIS À LA POPULATION

Avis à la population publié le 12 août 2026 concernant des fermetures de routes lors du passage de la 4<sup>e</sup> étape de La Vuelta Ciclista d'Espagne 2026.

En raison du passage de la 4<sup>e</sup> étape de La Vuelta 2026 dans la Principauté d'Andorre, plusieurs mesures ont été prises et auront des répercussions sur les conditions de circulation le mardi 25 août.

### **Mardi 25 août : étape complète dans le pays, avec départ et arrivée à Andorre-la-Vieille.**

Pendant le passage des coureurs, la circulation sera interrompue sur les axes routiers suivants :

- Départ de l'avenue Tarragona à Andorre-la-Vieille, en direction du nord.
- Ascension par la route CG-2, en passant par les rocares d'Encamp et de Canillo, puis ascension du col d'Envalira.
- Descente par la route CG-2, direction sud, en passant par le tunnel d'Envalira, jusqu'à Encamp.
- Ascension du col de Beixalís et descente par l'Aldosa, en direction d'Ordino.
- Ascension du col d'Ordino et descente par Montaup jusqu'à Canillo.
- Descente par la route CG-2 jusqu'à Engolasters, ascension par La Plana et descente par La Comella.
- Arrivée sur l'avenue Tarragona d'Andorre-la-Vieille.

Heures de passage estimées des premiers coureurs :

- 14 h 40 : départ de l'avenue Tarragona d'Andorre-la-Vieille
- 14 h 51 : Encamp
- 15 h 05 : Canillo
- 15 h 39 : sommet du Col d'Envalira
- 15 h 43 : Pas de la Casa
- 16 h 00 : Canillo
- 16 h 05 : Encamp
- 16 h 25 : sommet du Col de Beixalís
- 16 h 32 : l'Aldosa
- 16 h 35 : Ordino
- 16 h 59 : sommet du Col d'Ordino
- 17 h 08 : Canillo
- 17 h 12 : Encamp
- 17 h 25 : sommet du Col de La Comella
- 17 h 30 : arrivée sur l'avenue Tarragona d'Andorre-la-Vieille

La circulation sera interrompue environ une heure avant le passage prévu des coureurs, dès le passage du véhicule pilote de la police avec drapeaux rouges, et elle sera rouverte après le passage du véhicule de la police avec drapeaux verts.

Compte tenu des trois passages de la course sur le tronçon de la route CG-2 entre Encamp et Canillo, ce tronçon sera fermé pendant environ **3 heures**.

En raison des impératifs logistiques de mise en place des infrastructures de la ligne de départ et d'arrivée, l'avenue Tarragona d'Andorre-la-Vieille sera fermée entre le rond-point de La Comella et le rond-point du km 0 pendant environ **2 heures**, entre 22 h le lundi 24 août et 22 h le mardi 25 août. Toutefois, les riverains pourront accéder à leurs parkings privés jusqu'à 13 h le jour de l'étape.

À partir de midi, la caravane publicitaire empruntera un itinéraire différent de celui des coureurs, avant leur passage, détaillé comme suit :

Départ de l'avenue Tarragona d'Andorre-la-Vieille, route CG-2, Encamp (par le centre), Canillo, Pas de la Casa, Col d'Ordino, Ordino, La Massana, tunnels Sant Antoni, avenue Fiter i Rossell, avenue Dr. Mitjavila, avenue Meritxell, avenue Príncep Benlloch, Santa Coloma, Sant Julià de Lòria et frontière de la rivière Runer.

Malgré ces prévisions, en fonction de l'évolution de la course, la police fermera les routes et décidera des mesures opportunes pour garantir la sécurité.

Les localités des paroisses concernées prendront les mesures nécessaires en matière de stationnement sur les tronçons empruntés et indiqués précédemment, les lundi 24 et mardi 25 août.

#### Recommandations générales

- Le mardi 25 août, les déplacements en véhicule sont à éviter de 13 h à 18 h.
- Planifiez vos déplacements suffisamment à l'avance.
- Consultez les conditions de circulation depuis l'application ou le site web Mobilitat.
- Utilisez les transports en commun autant que possible.

Les 24 et 25 août, les parkings à ciel ouvert d'Andorre-la-Vieille (Parc Central, Centre Ciutat et Prada Guillemó) seront fermés en raison des besoins d'espace pour le montage des infrastructures de la ligne de départ et d'arrivée de l'étape et pour le stationnement des véhicules des équipes accompagnant la course.

Conformément à l'article 16 de la loi générale 16/2017 du 13 juillet relative à l'hébergement touristique, l'interdiction de passer la nuit et de camper en camping-car, caravane, fourgon aménagé ou tout autre véhicule aménagé pour le voyage et passer la nuit, en dehors des campings, aires de campement, aires de stationnement pour camping-cars et aires d'accueil pour camping-cars, est levée pour la durée de cet événement, en vertu du décret 286/2026 publié le 22 juillet 2026.

Information rendue publique à des fins de prise de connaissance par la population.

Andorre-la-Vieille, le 12 août 2026

Xavier Espot Zamora  
Chef du Gouvernement